

GAZETTE DU JUMELAGE

Juillet / Décembre 2016 :

Présidence du Conseil de l'UE : Slovaquie

Septembre 2016 :

- 3-4 :** Marché des Produits Locaux à Ivaylovgrad,
- 6 :** Commémoration de la fête de l'Indépendance en Bulgarie,
- 9-17 :** Sortie et diffusion de la Gazette N°30,
- 15 et 16 :** Inscriptions aux cours du CJEVL,
- 26 :** Cours de Cuisine polonaise

Octobre 2016 :

- 1,2 :** Fête du Rail à Longueau : venue de nos cousins,
- 2 :** Places disponibles pour accompagner nos invités sur le circuit du Souvenir : 65 €
- 5 :** Début des cours du CJEVL,
- 8,9 :** Fête du Timbre à Camon organisé par le GPP,
- 10 :** Cours de cuisine française,
- 10-16 :** Semaine Européenne de la Démocratie Locale,
- 23 :** Fête de la Révolution de 1956 et de la République de 1989 en Hongrie,
- 2-29 :** Cluster pour 24 jeunes 13-18 ans à Karcag

Novembre 2016 :

- 7 :** Cours de cuisine polonaise,
- 11 :** Cérémonies du souvenir de la fin de la guerre 1914/1918,
- 11 :** Fête Nationale Polonaise,
- 11-12 :** Sortie Seine Bucolique CAP/Croisieurope : 205€
- 28 :** Cours de cuisine française

Décembre 2016 :

- 3 :** Sortie de fin d'année, Paris.
- 10-11 :** Marché de Noël à Longueau, venue d'artisans polonais de Tarnow,
- 10 :** Concert de chorales à l'église de Longueau

2017 / Janvier Juin :

Présidence du Conseil de l'Europe Malte :

Janvier 2017 :

- Présentation des Vœux de la Municipalité,
- 9 :** Cours de cuisine Février 2017 :
- 6 :** Cours de Cuisine Mars 2017 ;
- 3 :** Fête Nationale Bulgare : Libération du Joug Ottoman,
- 4 :** Cabaret à Lille + Musée de Lens,
- 6 :** Cours de cuisine
- 15 :** Fête Nationale Hongroise : Célébration de la révolution et de l'Indépendance de 1848,
- 19 :** Assemblée Générale du CJEVL,

Avril 2017 :

- 3 :** Cours de Cuisine
- 5-7 :** Kinopolska à Amiens et Espace Culturel Picasso ; Écoles et Adultes,
- 8-15 :** Découverte Culture et Gastronomie au Portugal,
- 23 :** Élections Présidentielles,

Mai 2017 :

- 7 :** Élections Présidentielles,
- 8 :** Fête de l'Armistice 1945,
- 9 :** Fête de l'Europe,
- 15 :** Cours de Cuisine,

Juin 2017 :

- 11 :** Élections Législatives,
- 18 :** Élections Législatives,
- 24 :** Vaux le Vicomte aux Chandelles,

Juillet 2017 :

- Août 2017 :** Centre de jeunes à Karcag,
- 17_18_19 :** Puy du Fou et Saumur,

En prévisions : Réveillon de Nouvel an à Zakopane,

Avril 2018 : Circuit Croatie...

FÊTE DU RAIL
REPORTAGE
PHOTO TÉMOIGNAGE

CARNET DE VOYAGE
CIRCUIT POLOGNE



LA CHORALE

"AU CHOEUR DU JUMELAGE"



Comité de Jumelage Européen de la Ville de Longueau -
123 rue Foch F - 80330 Longueau

Directeur de la Publication : Raymond FILIPIAK.

Comité de rédaction : Gaële MOISSET, Jean Pierre GLATZ, Béatrice PONCELET, Hélène BANAS, Sylvie VASSEUR Marie Thérèse WAGREZ.

Rédacteurs : Claire FAUQUEMBERGUE, Stéphanie DAPSANCE, Colette FINET, Aline PETIT, Raymond FILIPIAK, Béatrice PONCELET, Gaële MOISSET, Jean Pierre GLATZ.

Chargés de Publicité : Jean Pierre GLATZ et Marie Thérèse WAGREZ

Mise en page : Gabrielle BELLEBOUCHE.

Site Internet en travaux.

Imprimerie : I&RG

Photos : Crédit photos du CJEVL, Gabriel ETROIT, Gaële MOISSET, Jean Pierre GLATZ, Michel VIRTH, Raymond FILIPIAK... Distribution : Par nous-même en 8 500ex ISSN 1767-0373 Dépôt Légal : L1-284/04

Cartouche Réservations : Voyages Jean Pierre GLATZ : 06 68 16 63 44 Fêtes : José LEPAYSAN : 06 10 53 52 83 Cours : Claudine BEAUVAIS : 03 22 53 97 62

Téléphone du siège : 03 22 46 35 86 et de la stagiaire au bureau du CJEVL : 03 22 34 02 83

+ Web : N° Siren N° SIRET N° 30 Edition 09/2016...

Retrouvez toute l'actualité
du CJEVL sur Facebook !

Flashez moi !



flashcode

ISSN 1767-0373

Dépôt légal : L1-284/04

Ne pas jeter sur la voie publique.



Mécanique - Carrosserie - Peinture
Véhicules neufs - Occasions récentes

113, rue Henri Barbusse - 80330 LONGUEAU
Tél. : 03 22 47 30 98 - Fax : 03 59 03 93 80
E-mail : v.g.autos@orange.fr

SOMMAIRE

- Page 2 Edito
- Page 3 Europe
- Pages 4 Pologne
- Page 5 Hongrie
- Page 6 Bulgarie
-
- Page 7 **CJEVL**
-
- Page 8 Conseil Général
- Page 9 ... Amiens Métropole
- Page 10 Longueau
- Page 11 ... Cuisine et Carnet
- Page 12 Agenda 2015
- Page 13 Agenda 2015
- Page 14-15 Chorale
- Page 16 Agenda 2015
- Page 17 Agenda 2015
- Page 18 Agenda 2015
- Page 19 Agenda 2015
- Page 20 Agenda 2015
- Page 21 Agenda 2015
- Page 22 Agenda 2015
- Page 23 Agenda 2015

Europe...Accord sur l'ouverture du marché ferroviaire européen des passagers... [20-04-2016]



Un accord informel visant à ouvrir le marché européen du transport ferroviaire de passagers et à garantir des conditions égales pour les compagnies ferroviaires, a été conclu entre les négociateurs du Parlement et du Conseil mardi soir. L'objectif est d'améliorer la qualité des services offerts aux passagers et les performances du secteur ferroviaire.

Les nouvelles règles renforceront la concurrence de deux manières. Tout d'abord, les compagnies ferroviaires devraient avoir accès aux marchés nationaux de transport ferroviaire de voyageurs des États membres à partir du 1^{er} janvier 2019, "en temps utile pour le calendrier de travail démarrant le 14 décembre 2020".

Ensuite, dans les cas où les autorités décident d'attribuer des contrats de service public afin de fournir des services ferroviaires aux passagers - qui, à l'heure actuelle, représentent la majorité des services ferroviaires de passagers dans l'UE - des appels d'offres compétitifs pour les contrats de service public seront progressivement introduits comme principal outil afin de sélectionner les fournisseurs de services. Les appels d'offres compétitifs pour les contrats de service public concernant les services ferroviaires de passagers deviendront la norme. Cependant, l'attribution directe de contrats de service public restera encore possible pendant six ans. Après cette période de transition, toute attribution directe sera uniquement possible sur base de critères objectifs d'efficacité et de performance. Pour prévenir les conflits d'intérêt et améliorer la transparence financière entre les opérateurs ferroviaires et les gestionnaires d'infrastructures, certaines garanties seront mises en place. Les États membres devront veiller à ce que les gestionnaires d'infrastructures octroient un accès non discriminatoire aux opérateurs ferroviaires et à ce que leur impartialité ne soit concernée par aucun conflit d'intérêt. Mais pour répondre aux craintes de la France et au grand dam des partisans d'un "big bang" du secteur ferroviaire, la mise en concurrence à la fois des lignes commerciales et des lignes de service public sera très encadrée. Dans le cas d'une obligation de service public, un éventuel opérateur extérieur qui prendrait le relais de la SNCF en France ne pourra pas "écrémer" la ligne, en ne conservant par exemple que les tronçons les plus rentables. "Quant aux trains régionaux, ils pourront faire l'objet de contrats d'attribution directe jusqu'à 2023, et ce pour une durée de dix ans" ce qui veut dire que la SNCF pourra conserver un monopole sur certaines lignes au moins jusqu'en 2033 [Les Echos].



28 États membres, 28 régimes politiques ?
Si l'Union européenne constitue un ensemble plutôt homogène, il existe de fait d'importantes différences d'organisation politique et institutionnelle. Sept pays sont par exemple des monarchies, quatre sont des systèmes présidentiels ou semi-présidentiels et treize disposent d'un parlement bicaméral.
Pour y voir clair dans les régimes politiques européens, Toute l'Europe vous propose une carte interactive regroupant les informations principales sur la répartition des pouvoirs politiques au sein des États membres, ainsi que sur les hommes et les femmes actuellement en exercice.

[www.toute l'Europe.eu](http://www.toute.l'Europe.eu)

Le "Brexit" est une abréviation de "British Exit", évoquant l'hypothèse d'une sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne, faisant référence au "Grexit" évoqué durant l'été 2015 lors de la crise grecque. À la différence du "Grexit", où la mise à l'écart de la Grèce de la zone euro (et non de l'Union européenne) pouvait être envisagée comme une sanction envers le pays, il s'agit dans le cadre du "Brexit" d'un départ volontaire de l'Union.

Le 23 janvier 2013, le Premier ministre - et candidat à sa succession - David Cameron annonce qu'il organisera un référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Union européenne.

Celui-ci a eu lieu le 23 juin 2016. Selon les résultats définitifs publiés le lendemain matin, les Britanniques ont choisi de quitter l'Union européenne avec 51,9% des voix. Le Premier ministre David Cameron a annoncé sa démission quelques heures plus tard.

À l'heure où nous mettons sous presse, la situation future reste confuse et les conséquences se dévoilent peu à peu et inquiètent nombre de britanniques...

Capitales européennes de la Culture :

2016 :	Wrocław,	Saint-Sébastien
2017 :	Paphos,	Aarhus



Tout le Textile pour le Sport et la Communication

CONFECTION - IMPRESSION
SERIGRAPHIE - BRODERIE

32 rue Jean Moulin - 80000 AMIENS
Tél. 03 22 95 32 98 - Fax. 03 22 95 09 40

www.CITDESSAINT.com



A la suite des réunions mensuelles, vous m'aviez mandaté afin de voir avec la municipalité de Naleczow où en étaient nos relations. Il était convenu avant mon arrivée d'un emploi du temps qui impliquait la disponibilité du Maire et de Melle Jolanta MAZUR qui devait assumer une fidèle traduction...

J'étais donc attendu le 10 février, par M. Zbigniew PACHOLIK, ex maire adjoint et actuel président du Groupement d'action locale de Puławy. Nous avons effectué les 180km sous un crachin de pluie et neige mélangées. Le trajet nous a permis de repositionner nos attentes et ambitions. J'ai visité ses nouveaux quartiers sis auprès d'une rivière qui rejoint la Vistule. Cet emplacement lui a permis d'installer une base de canoé mais aussi un camping qui est l'origine de chemins cyclistes qui courent

la région du Powiat de Puławy. Les randonneurs ont la possibilité de découvrir, acheter et déguster toute une gamme de produits locaux artisanaux grâce à un jalonnement de producteurs locaux. Le jeudi 11 a donc été pour moi l'occasion de visiter plusieurs de ces producteurs :

• **Le matin après une nuit dans un relais du GAL à Naleczow, nous avons rendu visite à M. Christoph le boulanger à l'origine de notre jumelage. Il devrait être présent avec M. Pacholik lors de la fête du rail d'octobre prochain.**

• **Quelques kilomètres plus loin, dans la campagne enneigée, découverte des créations artisanales de Malgorzata (venue 3 fois à Longueau, dans les 1ères années du jumelage).**

• **Retour via Kazimierz Dolny chez un vigneron producteur de vins de petite qualité, mais estampillés « de Pologne » ...**

À 16h00, j'avais rendez-vous pour le repas avec M. le Maire : la visite impromptue du Maréchal de la Voïvodie l'a éloigné de cette 1^{ère} réunion. Jolanta a traduit les propos que nous avons échangé pendant près de 4h00 avec M. Artur RUMINSKI et de son assistante Sylvia DEC. Le tour d'horizon a été intense et large dans une très bonne convivialité : les propositions ont été relayées auprès de M. Cwiek pour notre Rv du 12 en fin de matinée.

Après une 2^{ème} nuit à Lublin, Jolanta et moi-même sommes arrivés au bureau de M. Cwiek en attente de ses réflexions. Tout en dégustant un café et une part de Cernik (gâteau au fromage), M. le Maire nous a présenté un dossier informatique de ses réalisations locales (sources de ses engagements temporels et financiers) : la réalisation en catastrophe d'une station d'épuration des eaux usées et la réhabilitation de sa ville... Pendant les deux heures d'échanges tout a été évoqué dans une grande cordialité. Au terme de notre rencontre et avant son invitation dans une bonne auberge, il m'a demandé de transmettre une invitation à une

petite délégation de Longueau aux fins d'échanges sur la station d'épuration mais aussi afin de signer un avenant au serment de jumelage de 2002... Vous pourrez aussi évoquer les rendez-vous qu'il propose une année à Naleczow et l'année suivante à Longueau. Enfin, j'ai aussi évoqué la possibilité de créer un ouvrage relatant notre jumelage depuis 2002 et qui pourrait être publié à moindre frais en Pologne... Je terminerai en remerciant M. Pacholik et M^{elle} Mazur de leurs implications dans ces échanges .

Suite à cette invitation, et la proposition de créer un avenant au Serment de jumelage du 22 mai 2002, Mme Colette FINET et M. Raymond FILIPIAK se sont rendus à Naleczow pour des entretiens avec le maire M. Andrzej CWIEK. Dès notre arrivée le dimanche vers 16h00, ils ont été reçus par le Maire, Melle Sylwia DEC (qui s'occupe des relations internationales) et Melle Jolanta MAZUR traductrice. Tout a été organisé pour que nous nous sentions dans un climat de confiance.



Du 22 au 25 mai, les visites et rencontres ont été nombreuses et fructueuses :

• À Naleczow : au Lycée d'Arts Plastiques, dans une demeure rénovée qui sera le siège du Musée PRUSS (écrivain polonais célèbre), dans la nouvelle station d'épuration, avec l'ensemble du Conseil Municipal...

• A Lublin : dans le nouveau complexe artistique, au siège de la Voïvodie** où, en l'absence du Maréchal retenu à Varsovie,

nous avons échangé avec son secrétaire particulier et la responsable de la coopération internationale.

Bref, quatre journées intenses et néanmoins porteuses de nombreux projets à venir que nous pourrons évoquer très prochainement. Ci-dessous pêle-mêle :

- Invitation d'un ou deux cuisiniers français avec un groupe de 2/3 musiciens pour une soirée ouverte aux habitants de la ville,
- Présentation de photos artistiques, sur Naleczow, de Dominique DUHAMEL et Gabriel ETROIT,
- Présentation des œuvres réalisés par les élèves du lycée d'arts plastiques de Naleczow, à Longueau,
- Demandes de supports extérieurs identiques aux deux villes afin de présenter des expositions diverses réalisées par les associations locales,
- Participation éventuelle à Kinopolska 2017 en partenariat avec la Voïvodie,
- Venue très probable à la Fête du Rail 2016 avec la Voïvodie,
- Concours de dessins d'enfants entre écoles maternelles et primaires,
- Échanges de bons procédés entre municipalités,
- Tarifs préférentiels pour les cures thermales de Naleczow proposés aux habitants de Longueau,
- Enfin, l'avenant devrait être signé entre nos deux communes lors de la Fête du Rail en Octobre...



**La voïvodie de Lublin couvre une superficie de 25 114 km², dans le sud-est de la Pologne. Elle a des frontières avec les voïvodies de Podlachie, Mazovie, Sainte-Croix et Basses-Carpates, ainsi qu'avec l'Ukraine et la Biélorussie. La voïvodie fut créée le 1er janvier 1999 à partir des anciennes voïvodies de Lublin, Chełm, Zamość, Biała Podlaska et de parties des anciennes voïvodies de Tarnobrzeg et Siedlce, à la suite d'une loi de 1998 réorganisant le découpage administratif du pays. Elle se divise en 24 districts (powiats) dont 4 villes possédant des droits de district, et 213 communes. Le nom de la voïvodie fait référence à la ville la plus importante de la région, qui est également son chef-lieu. Cette région est le lieu de rencontre de plusieurs cultures : polonaise, russe, biélorusse et ukrainienne.



Sándor Fazekas

(né le 3 mai 1963) est un Hongrois juriste et homme politique. Il a été ministre du Développement Rural depuis 2010 dans le cabinet du Premier ministre Viktor Orbán . Il a été maire de sa ville natale, Karcag entre 1990 et 2010.

Il a fréquenté l' école primaire de Kenderes et l' école secondaire en Kisújszállás . Il est diplômé cum laude en tant qu'avocat de la Faculté de droit de l' Université de Szeged . Après l'obtention du diplôme, il a travaillé comme conseiller juridique pour SZIM Karcag Machice usine société anonyme. Il a servi comme maire de Karcag entre 1990 et 2010. Il a été membre de l'Assemblée générale de Jász-Nagykun-Szolnok Country entre 1994 et 1998 et depuis 2002 en tant que chef de faction du Fidesz . Il a travaillé en tant que membre du Parlement et leader adjoint du groupe parlementaire du Fidesz entre 1998 et 2002. Il a été vice-président de la section locale du gouvernement du parti. Il a également fonctionné comme un représentant du gouvernement local de Karcag, travaillant dans une circonscription. Il a été élu député de la liste régionale Jász-Nagykun-Szolnok du parti à l' élection parlementaire 2006 . Il a été membre de la commission du budget, des finances et du Bureau de vérification. Il a été élu député de Jász-Nagykun-Szolnok Liste régionale de comté à nouveau dans l' élection parlementaire 2010 . Depuis Ministre du Développement Rural, il continue, avec toute simplicité, à nous accueillir au sein de son ministère lors de nos séminaires en Hongrie. Si son emploi du temps le permet, il devrait assister à la Fête du Rail à Longueau...

SÉMINAIRE KARCAG 29 AVRIL - 2 MAI 2016



Dès notre arrivée matinale à Budapest, nous étions accueillis par M. le Maire et son secrétaire général accompagnés de Maryika et Zsoka... Petite promenade dans Budapest avant de visiter le parlement et le ministère de l'agriculture où nous avons été reçus par les assistantes du Ministre ce jour à Prague...

La journée s'est poursuivie par la découverte du bastion des pêcheurs et de la citadelle. Après un souper dans une Csàarda à Abony, nous sommes arrivés à Karcag à 00h00 soit 21 heures après notre départ !!!

Le samedi, nous avons suivi les cérémonies de fin de cycle des élèves du Lycée Agricole de Karcag qui, soit dit en passant, souhaiterait renouer avec le lycée agricole du paraclat... Les installations modernes côtoient des bâtiments plus anciens mais bien aménagés. L'école produit divers produits avec leurs ressources locales dont des pâtes et distille de l'alcool pour les demandeurs des environs.

Le dimanche 1^{er} mai est non seulement la fête du travail mais aussi la fête des mères aussi de nombreuses manifestations, auxquelles nous avons participé, étaient au programme de la journée (Danses, chants, défilés...). C'est aussi ce jour-là que nous avons rencontré M. Sandor FAZEKAS. Les repas auxquels nous avons participé ont été des moments d'échanges sur les projets que nous pourrions avoir en commun.



- Le concours de dessins d'enfants peut être reporté pour l'année 2016_2017 et proposé à nos cousins,

- Le Cluster du 2 au 6 août 2016 doit être confirmé par le bureau municipal avant le 12 mai,

- Un Camp de toile serait proposé à l'été 2017 à Karcag pour un autre groupe de jeunes,



- Karcag participera au débat organisé à Budapest le 30 juin, irons-nous aussi, pour témoigner auprès de l'Institut franco hongrois ? J'attends une réponse du directeur M. Osette , si prise en charge ou non pour ce témoignage !!!



- Le Lycée Agricole de Karcag souhaite renouveler ses contacts avec le Lycée du Paraclat. Des échanges seraient possible avec l'hôpital de Karcag,

- Suite à la visite de l'atelier de réparations du matériel des MAV-Start, 2 ingénieurs de cet atelier seraient prêts à participer à la Fête du Rail 2016...



- M. DOBOS est OK pour nous aider dans la rédaction du livre commémorant les 15 ans du jumelage...

- Enfin, dans l'un des stands du 1^{er} mai, nous avons eu le plaisir de revoir le sculpteur M. Tyukodi Laszlo qui nous a demandé ce que devenait sa sculpture mais nous a proposé d'en créer une, à hauteur d'homme, comme la venue et son travail à Longueau durant deux semaines.

Sur la route du retour, nous avons pu découvrir l'atelier des MAV-Start de Szolnok. Cet atelier directeur de l'entretien du matériel des MAV fait aussi de la création de matériel. Comme dit, plus haut, Messieurs Németh et Grunda sont prêts à participer à la Fête du Rail 2016.

Les écoles de Karcag proposent un concours de dessins aux élèves des écoles de Longueau pour l'année 2016_2017 (Détails page 20 de cette ga zette).

Le comité d'amitié France Hongrie de Karcag souhaite organiser durant l'été 2017 un centre pour les jeunes de 13 à 18 ans à Karcag (Informations plus précises en fin d'année).



Le 21 décembre 2015 fut organisée la cérémonie pour récompenser les finalistes de la Campagne nationale "Les Merveilles de la Bulgarie 2015". La Fondation Sozopol participa à cet événement en tant que partenaire de longue date du journal "Standart". La Fondation était représentée par la professeur Violéta Nechéva, consultante en chef.

La Campagne nationale "Les Merveilles de la Bulgarie" initiée par le journal "Standart" s'acheva avec une brillante cérémonie au Studio 1 de la Télévision nationale bulgare.

" Dans la catégorie "Attractions" la "Villa Armira" gagna la deuxième place. La troisième place fut attribuée à la forteresse "Baba Vida". L'Équipe de la Fondation Sozopol a accepté ces prix avec des sentiments particulièrement chaleureux. La Fondation est un des consultants pour la réalisation des activités autour de la "Villa Armira" et a développé un projet de conservation, restauration, adaptation et socialisation de la forteresse "Baba Vida". Le maire de la ville

d'Ivaylovgrad M^{me} Diana Ovtcharova souligna : " Merci à vous tous pour votre soutien ! Le vote nous a classé en deuxième position. Nous allons continuer à travailler avec encore plus d'élan pour la promotion de ce patrimoine unique – la villa antique Armira – ainsi que de la ville d'Ivaylovgrad".



Du 3 au 6 juin 2016, une délégation de quatre personnes s'est rendue à Ivaylovgrad en Bulgarie pour assister à la cérémonie d'Iliéva Niva. (Voir ci-après)

Nous sommes partis sous la pluie mais c'est sous le soleil que la première cérémonie a eu lieu le samedi 4 juin. Accueillis par madame le maire de Plévoun, nous nous sommes rassemblés sur la place du village autour du monument du Capitaine Petko, libérateur et protecteur d'Ivaylovgrad et ses environs. Après les discours et les offrandes de couronnes, nous ne

partons pas sans goûter le lait battu (spécialité de la région) ! Nous nous dirigeons ensuite vers le village de Glumovo (commune d'Ivaylovgrad) et le monument des enfants martyrs. Célébration religieuse en plein air, discours des officiels au cours desquels la ville de Longueau est à chaque fois mise à l'honneur, dépôt de gerbes ont précédé cette grande fête champêtre dédiée aux enfants et au cours de laquelle chanteurs, danseurs, groupes folkloriques se produisent. C'est aussi le moment de partager et goûter les spécialités culinaires ! La journée s'achève par un concert de musique classique à la villa Armira. Le dimanche fut ponctué de visites : la villa Armira qui s'enrichit de nouvelles découvertes à chaque visite, la vieille église de Dolno Lukovo, le musée d'Ivaylovgrad racontant l'élevage du cocon du ver à soie et la vie de ses habitants, le village de Mandritsha.

Et c'est ainsi que nous apprenons à mieux nous connaître, à partager les us et coutumes de nos pays en découvrant d'autres façons de faire (dans ce village de Mandritsha, les murs des maisons sont aussi en torchis mais ce sont des briques de torchis fabriquées dans ce village et qui portent le nom de Mandritsha qui sont utilisées...)

Avant de partir, la délégation a été reçue par madame le maire en la mairie d'Ivaylovgrad, ces échanges permettent de continuer à travailler sur les différents projets en cours et d'émettre de nouvelles propositions pour nos échanges à venir. Nous aurions bien voulu ramener le soleil avec nous mais lundi matin, nous avons quitté Sofia sous la pluie !!!!!



La cérémonie commémorative d'Iliéva Niva_ C'est une des cérémonies les plus importantes de la région célébrée tous les ans au mois de juin en hommage aux enfants martyrs. Pendant la guerre des Balkans (1912,1913), l'armée turque tue plus de deux cents bébés et enfants qui sont cachés sur la rive sud de la rivière Arda. Ce sont les enfants des Bulgares fuyant l'armée turque. En 1996, un mémorial a été érigé à la mémoire des plus de quatre mille réfugiés bulgares massacrés avec leurs enfants. Ce mémorial se compose d'une fontaine, d'une chapelle appelée St Petka Bulgarska largement visitée le 1er juin, journée des enfants et au moment du festival de l'enfant thrace. La cérémonie commence toujours par une prière au mémorial pour les âmes des enfants tués puis repas champêtre, marché, chants, danses folkloriques se poursuivent tout au long de la journée.



Andrzej Byrt

, né le 20 septembre 1949 (66 ans) à Poznań, est un économiste, haut fonctionnaire et diplomate polonais. Il est ambassadeur à Paris depuis janvier 2015.

Biographie : Andrzej Jan Byrt fait ses études à l'École supérieure d'économie de Poznań, obtenant en 1977 un doctorat en sciences économiques dans ce qui est devenu l'académie d'économie de Poznań. Il y travaille comme attaché de recherche puis jusqu'en 1986 à la Foire internationale de Poznań (pl) dont il quitte la direction générale pour devenir conseiller commercial à l'Ambassade de Pologne en Belgique. Il travaille ensuite au ministère chargé des relations économiques avec l'étranger avant d'être nommé en 1995 ambassadeur de Pologne à Berlin, poste qu'il garde jusqu'en 2006 (à l'exception de quelques mois en 2001-2002 comme conseiller du président Aleksander Kwaśniewski puis sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères auprès de Włodzimierz Cimoszewicz dans le gouvernement de Leszek Miller). À son retour, il revient à la Foire internationale de Poznań (comme président-directeur général de la société de 2009 à 2014) avant d'être nommé fin 2014 ambassadeur à Paris, où il succède à Tomasz Orłowski auprès de la France et de la principauté de Monaco.

Madame Françoise AGHAMALIAN-KONIECZNA : Présidente d'Honneur du Kongres Polonii Francuskiej Maison de la Polonia de France, s'est vue attribuée, le 12 janvier 2016 à l'Ambassade de France à Paris La Croix de l'Ordre du Mérite de la République de Pologne

Née le 27 juillet 1937 à Grenay (62), Madame Françoise-Franciszka surnommée Frania -KONIECZNA est née de parents polonais venus de Westphalie (Allemagne) en France, en 1923. Mariée en 1961, deux filles : Nathalie et Véronique.

C'est donc sur ses traces que Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA devient Présidente du Scoutisme d'Origine Polonaise en France - Przewodnicząca Związku Harcerstwa Polskiego we Francji

Nous avons tous devant les yeux son active silhouette, présente à toutes les manifestations patriotiques de la Polonia de France et rencontres nationales ou internationales du Scoutisme Polonais, dans le Nord-Pas-de-Calais, à Paris, en Europe, en Pologne. Élégante dans son uniforme de cheftaine scoute avec la Croix scoute sur la poitrine.

Détailler ses impressionnants états de service nous prendrons trop de lignes, rappelons simplement qu'elle a œuvré de 1946 à quasiment aujourd'hui pour développer « ses camps scouts » En 1989 Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA entre dans le Conseil d'Administration du Congrès de la Polonia de France -Kongres Polonii Francuskiej. En juin 2001, elle est venue au Carrefour de la Polonia de France à Rochefort (17) pour y jouer un rôle important au sein des 250 militants et représentants de la Polonia de France qui se réunissaient, pour la 1ère fois depuis la Libération, en États Généraux de la Polonia.

Afin de rédiger la « Charte de la Polonia », et de créer un Conseil National représentatif de la Polonia de France auprès des Autorités et des médias. Cet espoir sera partiellement exaucé, après trois années d'intenses rencontres nationales où elle prendra sa part... 2004_Riche de ces expériences du milieu associatif franco-polonais, encore appelé « Polonia de France », elle accède à la présidence du Congrès de la Polonia -Kongres Polonii Francuskiej, le 24 janvier 2004, à la suite du regretté Jean-Pierre GRZESZCZYK, décédé le 26 septembre 2003. Elle sera de ceux qui représenteront la Région Nord-Pas-de-Calais lors de la création de la Fédération de la Polonia de France, au Congrès de la Polonia de Paris, en mars 2004.

Le 27 novembre 2004, à Hénin-Beaumont, le Kongres Polonii Francuskiej -Congrès de la Polonia de France de la présidente AGHAMALIAN-KONIECZNA s'associe, sans fusion, avec la Maison de la Polonité du président Hervé STYS pour créer - le Conseil de la Polonia de France.

Organe représentatif, auquel sont priées d'adhérer les associations de la Polonia de France, notamment celles du Nord-Pas-de-Calais. M. Hervé STYS en est le président, Mme Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA, la vice-présidente. Cette nouvelle structure sera temporaire. (1) La Maison de la Polonité fut fondée en 1995, grâce aux efforts conjoints du premier Consul de la Pologne libre (post Solidarité) à Lille, M. Jędrzej BUKOWSKI, de M. Edmond OSZCZAK co-fondateur et Président jusqu'en 1997, - avec le soutien du Conseil Régional du Nord Pas de Calais. En 2005, la Maison de la Polonité devient la Maison de la Polonia, et M. Jean-Marc ZWERENZ en devient le président, à la suite de M.M. Edmond OSZCZAK et Hervé STYS.

Le 1er numéro de l'Écho de la Polonia sort le 8 juin 2005.

Le 30 mars 2007, fusion des 2 associations Congrès de la Polonia de France et la Maison de la Polonia. De la fusion naît une association unique au nom composé : Maison de la Polonia de France, en français Kongres Polonii Francuskiej, en polonais. Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA en devient la vice-présidente

Le 24 février 2009 M^{me} Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA est élue présidente. Le 27 juin 2012, passation des pouvoirs : M^{me} Stéphanie SOBIERAJSKI prend la suite de Mme Frania AGHAMALIAN-KONIECZNA, à la présidence. Suite à la dernière Assemblée Générale et à la démission de la présidente Frania reprend son rôle de Présidente (néanmoins à titre temporaire) ...



Des liens renoués...

Fin mai, Raymond Filipiak et moi-même, nous sommes rendus à Naleczow en Pologne, pour retendre les liens de Jumelage qui s'étaient quelque peu distendus ces dernières années, sans véritable raison au fil du temps. Et c'est avec un immense plaisir que nous avons retrouvé l'enthousiasme des débuts de nos rencontres en mai 2002, avec le maire d'aujourd'hui Andrzej CWIEK et son conseil municipal. Nous avons discuté de nos futurs échanges à favoriser sur les plans éducatif, artistique et autres...

L'avenant au serment de Jumelage initial, devrait être signé lors de notre fête du Rail, début octobre. Celle-ci devrait voir rassemblés, nos amis de toutes les villes Jumelles. Festival du Rail, qui devrait être aussi une rencontre internationale.

Colette Finet
Maire de Longueau



Découverte de la Pologne avec les filles de terminale de 1^{ère} pro du lycée Saint Martin Amiens

Le deuxième jour : Rencontre avec le directeur de l'école hôtelière et visite de l'établissement : déguster des spécialités Polonaises ainsi qu'un Apple pie. De notre côté, nous avons préparé et présenté des ficelles Picardes réalisées conjointement avec la classe. Pour converser une seule solution essayer de parler anglais. Suite au repas une promenade bucolique autour du

lycée dans le lit d'une cascade asséchée puis nous avons continué cette randonnée sur plusieurs centaines de mètres pour se rendre à un belvédère au sommet des rochers qui surplombent la ville.

Le troisième jour : Direction AUSHWITZ ET BIRKENAU, ce lieu de recueillement nous a fait frissonner à l'idée des atrocités perpétrées il y a plus de 70 ans pendant cet holocauste. Nous pensons à nos amis Polonais qui furent les premiers à être exécutés. Un superbe ciel bleu a pu apaiser en partie nos émotions et nos yeux humides. Le retour au lycée, pour une soirée dansante avec les élèves, fût salubre après cette journée éprouvante.

Le quatrième jour : Visite de cœur de CRACOVIE, le centre historique, le château, les églises et la grande place avec ses boutiques d'ambre. L'après-midi descente au centre de la terre dans la mine de sel de WIELICZKA en polonais KOPALNIA SOLI WIELICZKA située à 10 km de l'ancienne capitale de la Pologne : cette mine est la seule au monde qui fonctionne sans arrêt depuis le moyen âge. La descente se fit non sans mal près de mille marches à descendre pour être à - 135 m au niveau du musée et de la cathédrale creusée sainte Kinga (Cunégonde).

Le cinquième jour : Retour sur nos terres Picardes, la tête pleine de souvenirs inoubliables. Merci de cette belle escapade : BERTILLE CONSTANCE FLORINE MÉLANIE KELLY ET JULIENNE

PRESSE DE L'HOTEL DE VILLE
2, place Louis Prot - LONGUEAU
Tel : 03 22 47 35 12

Ouvert de 7h à 19h
Fermé le jeudi après-midi et dimanche

Bar - Traiteur - Brasserie - Organisations réceptions
Pl: LejardineLeon 03 22 47 85 51

Le jardin de Leon

121, Av Henri Barbusse 80330 LONGUEAU

HISTOIRE de Fleurs
Toutes Compositions Florales

Ouvert 7j/7 03 22 47 61 11
10, av. Henri Barbusse • 80330 LONGUEAU

Drapeau d'honneur...

...de l'Europe

Le 4 octobre a été pour Le Comité de Jumelage de la Ville de Longueau (CJEVL) une journée faste. C'est une consécration pour les efforts consentis par les bénévoles, les adhérents (entre 400 et 500) mais aussi pour les collectivités qui nous ont fait confiance en nous accordant des moyens financiers. De nombreux élus ont honorés de leur présence la remise de ce Drapeau d'honneur, (Mme la Secrétaire d'état à la condition féminine, le député de la circonscription, les conseillers départementaux locaux, des élus municipaux mais aussi de nombreux adhérents) par Mme Gatterer députée autrichienne du Conseil de l'Europe (comportant 47 pays).

Les jumelages ont longtemps été des relations d'amitié entre deux communes sans que ceux-ci soient officiellement reconnus. Depuis 1992, un cadre juridique établit un texte régissant ces pratiques internationales. Forte de ces concepts, la Municipalité de Longueau a conclu successivement trois serments de jumelage. Le 1^{er}, le 22 mai 2002, avec la ville polonaise de Naleczow suite à un échange de compétences entre des boulangers polonais et français réalisé par la Chambre de Métiers de la Somme. Le 2^{ème}, le 6 juin 2004, avec la ville hongroise de Karcag du département de Jacz, Nagycum Szolnok déjà jumelé avec le département de la Somme. Le 3^{ème} serment

du 19 septembre 2009, avec la ville bulgare d'Ivaylovgrad a des connotations culturelles (recherche de créateurs d'icônes). Enfin, tout récemment en janvier 2015, le Powiat de Tarnow a signé un accord de partenariat avec le Conseil (à l'époque) Général de la Somme en notifiant que le CJEVL serait l'interlocuteur privilégié entre les deux instances pour les échanges qu'ils soient culturels, éducatifs voir économiques...

Au fil du temps, notre comité s'est placé comme coordonnateur d'actions qui impliquent nos villes jumelles mais aussi leurs partenaires : c'est pourquoi, nous pouvons annoncer être dans un réseau de 29 entités (5 entités en Pologne) de 13 pays européens.

Je cite pour mémoire : Jean Monnet disait « que l'Europe ne devait pas être une alliance entre états mais plutôt une union entre peuples ». A la même période, Édouard Herriot ajoutait « tout oppose les états, tout rassemble les communes ».

Nous tentons donc depuis notre création en 2003 d'établir le maximum de contacts avec nos villes jumelles mais aussi avec les citoyens.

Le jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent s'associer pour agir dans une perspective européenne, pour confronter leurs problèmes et pour développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits.

A l'opposé d'un club regroupant des intérêts particuliers, le CJEVL est ouverte à toute la communauté locale et à toutes ses composantes, pour proposer des projets à dimension transnationale et pour satisfaire, autant que faire se peut, les attentes de tous les interlocuteurs.. Les structures d'animation du ou des jumelages sont très diverses et variées passant de la promotion du jumelage (au travers du savoir et du savoir faire) jusqu'à assurer la continuité des actions au delà des changements politiques et au faire savoir...

Se pose à ce niveau, le problème de financement, que je ne veux pas éluder et qui est de plus en plus difficile à gérer (l'Assiette

européenne a diminué tandis que les demandes s'intensifient, la situation financière des institutions sont elles aussi en baisse). Je profite de la présence de vous Mesdames et Messieurs les élus, pour vous rappeler l'importance de mieux se connaître entre citoyens européens afin d'éviter les affrontements qu'ont subi nos parents et grands parents.

Les mots de la fin, notre Conseil d'Administration composé à part égale de femmes et d'hommes est très fier d'obtenir cette distinction hautement honorifique, surtout en fêtant le 60^{ème} anniversaire de ce drapeau.



Banque Populaire du Nord : 4 agences à votre disposition

Amiens Vergeaux : 03 65 71 00 00 * Amiens Saint Pierre : 03 65 71 71 00

Amiens Platanes : 03 65 71 10 00 * Amiens Henriville : 03 65 71 11 00 *

* Appel non surtaxé



- Eau douce
- Eau de mer
- Bassin de jardin
- Carpe Japonaise
- Aquarium sur mesure

Livraison - Installation
Entreprises et particuliers

505, Chaussée Jules Ferry
80090 Amiens France

Tél. : 03 22 91 72 57 - www.h2oaquarium.fr



Le titre de Capitale européenne de la jeunesse est transmis chaque année à une ville européenne différente, pour une période d'un an. C'est une occasion pour la ville choisie de montrer la vie et le développement social, économique et culturel liés à la jeunesse. Ce titre est une initiative du Forum européen de la jeunesse. Amiens, Derry City & Strabane (Irlande du Nord), Manchester (Angleterre), Novi Sad (Serbie) et Perugia (Italie) sont les cinq finalistes en lice pour devenir capitale européenne de la jeunesse 2019. Elles ont été sélectionnées selon des critères liés à leurs projets sociaux, économiques et culturels en lien avec la jeunesse.

La ville picarde, qui compte 27 000 étudiants ainsi que 21 000 collégiens et lycéens, a pour ambition de "faire vibrer la jeunesse, d'offrir à ses talents

français et européens un immense plateau de promotion. La candidature d'Amiens s'inscrit dans un esprit d'aventure, novateur et participatif".

Créé en 2009, ce titre de capitale européenne de la jeunesse valorise une ville et encourage la mise en œuvre de nouvelles idées novatrices par et pour les jeunes. La décision finale sera rendue en novembre 2016.

Les précédentes capitales européennes de la jeunesse étaient Rotterdam (Pays-Bas, 2009), Turin (Italie, 2010), Anvers (Belgique, 2011), Braga (Portugal, 2012), Maribor (Slovénie, 2013), Thessalonique (Grèce, 2014), Cluj-Napoca (Roumanie, 2015) et Ganja (Azerbaïdjan, 2016). Varna (Bulgarie, 2017) et Cascais (Portugal, 2018) seront les prochaines. LE CJEVL se joint à ce mouvement pour faire obtenir le titre.



La chorale « Au cœur du Jumelage » s'est produite lors de la célébration de la Fête de l'Europe à Amiens pour les jeunes des centres de loisirs d'Amiens...

Un Cluster sera organisé pour 14 jeunes d'Amiens et de Longueau du 25 au 29 Octobre 2016 à Karcag (notre ville jumelle) sur le thème de la Citoyenneté européenne.



PALAIS DE CHINE
Restaurant
Spécialités Chinoises
Vietnamiennes et Thaïlandaises
174 Avenue H. Barbusse
80330 LONGUEAU

Coiffure Hommes

Sur Rendez-vous Horaires :
Lundi au Samedi
8h30 - 12h00
14h00 - 19h00
Fermé le Mardi matin
et le jeudi matin
29, rue Roger Salengro
80450 Camon
Tél. : 03 22 09 40 18

Réaliser une œuvre collective fut le défi 2015/2016 que tous les élèves du cours de peinture de Gabriel devaient relever pour inaugurer l'entrée du nouveau local de CJEVL.

Si ce projet a longuement mûri avant de voir le jour c'est qu'il nous a fallu à la fois trouver le sujet et la manière de le réaliser. Finalement, tout a commencé à se mettre en œuvre le jour où Renée nous a amené un poster représentant Amiens, sa tour Perret, sa cathédrale et ses hortillonnages... Très bon sujet !! mais comment faire pour avoir la touche

de tous ??? Chacun son tableau quel que soit la taille ? la technique ??? Là aussi, il a fallu plusieurs échanges et discussions pour que finalement une nouvelle idée germe : diviser le tableau en plusieurs parties et proposer ces différents éléments aux élèves du mercredi ou du jeudi. Aussitôt dit, aussitôt fait !! Le travail de préparation a été pris en charge par le maître et ensuite chacun s'est mis au travail apportant sa touche et son regard personnels tout en essayant de respecter l'ensemble. Ces séances ont été sans nul doute des grands moments de

partage, d'échange et de plaisir et quelle ne fut pas notre surprise quand nous avons assemblé les pièces de ce puzzle !!!! Un vrai plaisir pour les yeux, une vraie joie d'être parvenu à ce résultat dont nous sommes fiers. Les sourires, les yeux pétillants étaient là pour découvrir la finalisation d'un projet qui nous a ravis !!!! A tel point qu'il ne figure pas dans l'entrée du local mais qu'il a désormais toute sa place dans la salle de réunion du CJEVL et comme notre trouvaille est magnifiquement pensée !!!! elle a pu être transportée dans la salle Daniel Fery pour y être dévoilé par Gabriel à tous les adhérents lors de notre assemblée générale. Peut-être fera t'elle d'autres voyages au cœur des jumelages !!!!



Pompe funebre

Chorale du Jumelage



Cela faisait 1 an et demi que, à 6-8 choristes, nous apprenions les vendredis soir, les hymnes nationaux de nos villes jumelles (en langue d'origine s'il vous plaît !) ainsi que la marseillaise et l'hymne Européen. Et cette année, dès la rentrée nous avons vu nos rangs grossir pour arriver en juin à un effectif de 19 choristes. Cela nous a permis d'étoffer notre répertoire avec des chants variés en français mais aussi en anglais et des chants traditionnels de nos villes jumelles. Nous avons pu ainsi avec une quinzaine de chants, nous produire sur scène pour la première fois, sur l'invitation de Mr Bourguignon à Pont de Metz, lors d'une rencontre chorale au profit de « Rétina », puis, lors d'une deuxième rencontre chorale à Cardonnette, au profit des « papillons blancs ». Le 8 mai nous avons participé aux cérémonies officielles en interprétant la Marseillaise (dont c'était le 180^{ème} anniversaire) et l'hymne Européen. Pour continuer sur notre lancée nous avons été invités à nous produire lors de la fête de l'Europe à Amiens.

Pour terminer l'année, nous (avons chanté) le 26 juin à Longueau lors du festival organisé par Pablo Picasso. Bref une année bien remplie et prolifique qui nous donne envie d'aller de l'avant. Petit bonus notre « chorale du CJEVL » à enfin un nom et s'est vue baptisée « Au Chœur du Jumelage »



La Marseillaise est un chant patriotique de la Révolution française adopté par la France comme hymne national : une première fois par la Convention pendant neuf ans du 14 juillet 1795 jusqu'à l'Empire en 1804, puis définitivement en 1879 sous la Troisième République. Les six premiers couplets sont écrits par Rouget de Lisle en 1792 pour l'Armée du Rhin à Strasbourg, à la suite de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche. Dans ce contexte originel, la Marseillaise est un chant de guerre révolutionnaire, un hymne à la liberté, un appel patriotique à la mobilisation générale et une exhortation au combat contre la tyrannie et l'invasion étrangère.

La Marseillaise est décrétée chant national le 14 juillet 1795 (26 messidor an III) par la Convention, à l'initiative du Comité de salut public. Abandonnée en 1804 sous l'Empire et remplacée par le Chant du départ, elle est reprise en 1830 pendant la révolution des Trois Glorieuses qui porte Louis-Philippe Ier au pouvoir. Berlioz en élabore une orchestration qu'il dédie à Rouget de Lisle. La III^{ème} République en fait l'hymne national le 14 février 1879 et, en 1887, une « version officielle » est adoptée en prévision de la célébration du Centenaire de la Révolution. Le 14 juillet 1915, les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides. Pendant la période du régime de Vichy, bien qu'elle soit toujours l'hymne national, elle est souvent accompagnée par le chant Maréchal,

nous voilà !. En zone occupée, le commandement militaire allemand interdit de la jouer et de la chanter à partir du 17 juillet 1941. Son caractère d'hymne national est à nouveau affirmé dans l'article 2 de la Constitution du 27 octobre 1946 par la IV^{ème} République, et en 1958 — par l'article 2 de la Constitution de la Cinquième République française. Valéry Giscard d'Estaing, sous son mandat de président de la République française, fait diminuer le tempo de la Marseillaise afin de retrouver le rythme originel.



Prochain rendez-vous le 10 décembre à l'église de Longueau pour une petite rencontre chorale lors du marché de Noël de la ville.

**Vous aimez chanter ?
Vous voulez passer un bon moment, et vous détendre dans la bonne humeur ?
Cela suffit pour nous rejoindre tout les vendredis de 18h à 20h.**

(Renseignements et inscription auprès du CJEVL ou directement auprès de Gaële Moisset-chef de chœur au 06 79 96 85 07)



Né le 10 mai 1760 à Lons-le-Saunier, sous les arcades de la rue du commerce où sa mère était descendue de Montaigu au marché. Une plaque a été placée sous les arcades à l'endroit précis. Claude Joseph Rouget de Lisle est le fils aîné de Claude Ignace Rouget et de Jeanne Madeleine Gaillande. Son père était avocat au bailliage de Lons-le-Saunier. Avec son frère Claude Pierre, il y passe sa jeunesse, y fait ses études jusqu'au collège. Sorti de l'École royale du génie de Mézières, il est nommé dans différentes garnisons, dont Mont-Dauphin, où il exerce ses talents de Don Juan. En garnison à Strasbourg à partir du 1^{er} mai 1791, au début de la Révolution, il fait la connaissance de Philippe-Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg, dans une loge maçonnique. À la demande de celui-ci, il compose plusieurs chants patriotiques, dont : l'Hymne à la Liberté pour la fête de la Constitution célébrée à Strasbourg le 25 septembre 1791, dont la musique vient de Ignace Joseph Pleyel et que de Dietrich fait chanter par la foule sur la place d'Armes à Strasbourg. Plus tard, il compose Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin, le 25 avril 1792, chanté par Philippe-Frédéric

de Dietrich lui-même (et non pas par Rouget de Lisle) pour la première fois en public dans son salon, dès le lendemain 26 avril. Face à l'invasion des armées coalisées, l'Assemblée déclare la « patrie en danger », et les fédérés des provinces gagnent Paris pour participer à la défense de la Patrie. Des fédérés marseillais entonnent et répandent sur leur chemin le chant de Rouget de Lisle, qui était déjà parvenu chez eux. C'est ainsi que Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin devient la Marche des Marseillais, puis La Marseillaise. Rouget de Lisle quitte Strasbourg le 13 juin 1792 pour diriger la forteresse de Huningue. Le 10 août 1792, Rouget de Lisle est destitué de ses fonctions de capitaine par Lazare Carnot pour avoir protesté contre l'internement de Louis XVI à la suite de la prise des Tuileries. Proche des Monarchiens, il est emprisonné sous la Terreur mais il échappe à la guillotine. En 1795, il est envoyé à l'armée des côtes de Brest sous les ordres du général Hoche, il affronte les Chouans et les Émigrés lors de l'expédition de Quiberon. Il démissionne en 1796 et vit difficilement à Lons-le-Saunier.



Jean-Michel Descloux ouvre son atelier des saveurs, 2 avenue Henri Barbousse à Longueau

Traiteur de boutique
Atelier cuisine • Epicerie fine • Espace de restauration
Besoin de plus d'informations ? 03 22 95 34 95

**Boulangerie
La barre**

CCMO SANTÉ PRÉVOYANCE
MUTUELLE

L'ESSENTIEL, C'EST VOUS.



**EXIGEZ PLUS DE VOTRE
MUTUELLE !**

Voyages passés...



anciennes églises bulgares et byzantines, maisons authentiques du XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècle. Un régal...

L'objectif de notre voyage reste à atteindre : IVAYLOVGRAD, ville jumelée où notre président sera reçu par les autorités de la ville.

Une heure pour visiter ARMIRA la célèbre villa romaine datant de la seconde moitié du premier siècle.

190 km et nous abordons PLOVDIV par des barres en béton héritées de l'ère stalinienne mais ô surprise le vieux centre-ville s'impose comme l'un des plus beaux du pays...

Notre voyage a une fonction culturelle mais il n'en demeure pas moins convivial puisque nous aurons deux soirées folkloriques et 2 soirées dégustation dans la cave de YAMANTEV et celle de BRESTTOVITZA le tout dans une ambiance fort conviviale.

Les jours passent vite, riches de visites, de temps libres et ... de pauses apéro.

Nous clôturons notre séjour par SOFIA la capitale bulgare, l'une des plus anciennes villes du monde, son histoire datant de plus de 7000 ans. La visite guidée nous entraîne vers la Cathédrale Alexandre Nevski, l'église Sainte Sophie nichée à ses pieds, la Mosquée, le musée national d'histoire.... Il sera difficile de tout voir. Qu'importe la devise de la ville est « Grandis mais ne vieillis pas » et pour cela rien de mieux que les voyages. Rendez-vous au prochain !

Aline.

Le 12 mars 2016, Berck fêtait la Coquille St Jacques

et nous étions 50 joyeux drilles à y participer. « Chez Mireille » à Berck Plage, au rythme d'une ambiance dancing et cabaret, nos papilles ont pu savourer des plats à base de... (je vous le donne en mille !) de coquilles St Jacques : gratin de coquilles St Jacques, paëlla à la berckoise. Nous avons eu des visites des plus agréables telles que Céline Dion et Dalida, ainsi qu'un drôle de bébé prenant son goûter... Quelle folle journée !

Claire.



Voyage en Sicile avril 2016

Nous avons atterri à Palerme, la capitale, ville aux palais et jardins merveilleux., nous avons visité le palais des normands et sa chapelle Palatine, l'abbaye de Monreale avec sa cathédrale. Le lendemain après le petit déjeuner nous prenons la direction de SEGESTA où l'on admire le temple solitaire posé sur une butte

puis la visite de son théâtre grec où l'on s'est assis sur les marches pour écouter les explications de notre guide. Le troisième jour nous sommes dans la vallée des temples d'AGRIGENTO, magnifique zone archéologique avec des structures bien

conservées. L'après-midi la visite de la villa romaine du CASALE me faisait penser à celle d'IVAYLOVGRAD pour ses mosaïques. Nous passerons la journée à Syracuse, ville du célèbre mathématicien Archimède. Nous visiterons la vieille ville, son amphithéâtre

romain et son spectaculaire théâtre grec taillé dans le rocher. Nous continuons vers Noto ville baroque reconstruite après le tremblement de terre de 1693. Le lendemain nous prenons la route qui mène à ce gigantesque volcan qu'est l'Etna, il culmine entre 2800/3000m où un guide nous accompagnera jusqu'aux bords des cratères. Pour notre dernier jour en Sicile nous visitons SANTO STEFANO CAMASTRA renommé pour sa céramique puis visite de CEFALU, sa cathédrale normande, l'une des plus belle de Sicile. Enfin retour à Palerme. Ce beau et superbe voyage en Sicile a été ponctué de quelques moments conviviaux et de plusieurs anniversaires dûment fêtés.



Campanile
HOTEL RESTAURANT

Jean-Marie et Florence Lapillo
Directeurs

Avenue de la Ville Idéale
Route Nationale 29
80440 GLISY
Tél. 03 22 53 89 89
Fax 03 22 47 53 03
amiens@campanile.fr
campanile.com

Voyages à venir...

LA SEINE BUCOLIQUE

VENDREDI 11 NOVEMBRE 2016.

- **14h00** : Départ de Rivery et de Longueau en bus Grand Confort de la CAP,
- **16h00** : Découverte du centre historique de Rouen,
- **18h00** : embarquement sur le bateau de Croisieurope, pour une soirée privatisée, Installation dans les cabines, (Ici l'un des bateaux : le MS Botticelli)
- **19h00** : Pendant les 3h00 de croisière sur la Seine, Repas
 - Accueil et apéritif,
 - Foie gras de canard aux fruits secs confis, caramel aux épices,
 - Sorbet citron au marc de Gewurtz,
 - Pièce de carré de veau aux girolles accompagné de légumes,
 - Assortiment de fromages,
 - Nougat Glacé...
 - Forfait boisson incluant : 2 apéritifs au choix, Vin blanc et rouge à discrétion, Eau plate et pétillante, Café thé ou infusions ...
 - Animations par DJ... Jusque 1h00
- Nuitée en cabine double,



SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016...

- Après le petit déjeuner servi à bord, départ pour les excursions sur la Côte d'Albâtre...
- Dans un décor unique au monde qui impressionne depuis toujours, marchez sur les traces d'Arsène Lupin à Étretat et découvrez l'incroyable histoire de la liqueur Bénédictine.**

• **Fécamp** : Le Palais Bénédictine vous dévoile ses secrets : tout a commencé en 1510, quand un moine Bénédictin, un peu alchimiste, crée dans le plus grand secret un élixir, qui deviendra plus tard la célèbre liqueur de Bénédictine. Toujours élaborée dans ce palais gothique, découvrez l'histoire de cette boisson composée de 27 plantes et épices, symbole du raffinement français.

• **12h30** - Déjeuner (boissons comprises)

• **15h00 - Étretat**

La célèbre station est une invitation au voyage. Ses ruelles, le bord de mer, ses falaises, tout ici est décor de carte postale. Avec votre guide, parcourez ce lieu unique qui a inspiré les plus grands : Monet, Sisley, Maurice Leblanc, Maupassant...

Puis retour vers Longueau et Rivery...

Inscriptions dès à présent et si possible : Base 80 personnes en chambre double : 205€



PARIS 3 DÉCEMBRE 2016

- **7h45** : Départ de la CAP Rivery,
- **8h00** : Départ de la Mairie de Longueau,
- **Vers 10h00** : Visite Gourmande du Musée du Chocolat,
- **Vers 12h30** : Croisière Snacking + avec les Vedettes de Paris,
 - Hot Dog ou sandwich de saison,
 - Une boisson,
 - Muffin, ou tartare de mangue ou friandises...
- **Vers 15h30** : Après un arrêt près de la Chambre des Députés, quartier libre pour visite individuelle du Marché de Noël des Champs Elysées,
- **Vers 17h30**, maxi, Départ et retour vers Longueau.



Paris 3 Décembre 2016. Voyage Adhérents

Prestations	Tarifs	40	45	50	55	60
Prix de Vente		49,50	47,50	45,50	44,50	43,00

Réservations, dès à présent, auprès de M. Glatz +33 6 68 16 63 44, par Courriel ci-dessous...



Puis nous avons prévu :

- **Février 2017** : Déjeuner dans un cabaret de la Banlieue lilloise,
- **Avril 2017** ; Circuit au Portugal (Inscriptions en liste d'attente),
- **Fin Juin 2017**; Découverte de Vaux le Vicomte aux chandelles,
- **Fin Juillet 2017** : Week End sur 3 jours au Puy du Fou et Saumur,
- **Réveillon Nouvel An 2018 à Zakopane** : Fête et Traditions dans un hôtel près de la frontière Slovaque,
- **Pâques 2018** : Circuit en Croatie...



la CAP

CAVE DELICOURT
Vins • Spiritueux • Champagne • Bières

25, rue du Chevalier de la Barre
80330 Longueau
Mail : delicourtvin@orange.fr

Tél. : 03 22 49 69 10

A vous de voir !
Stéphane Houdant - Opticien

16, Place du Général Leclerc - 80450 CAMON

Activités & inscriptions

Inscriptions aux Activités du CJEVL 2016 / 2017...

**DU 03 OCTOBRE 2016 À JUIN 2017
(SAUF VACANCES SCOLAIRES)**

INSCRIPTIONS :

- Dès à présent et priorité est donnée aux anciens élèves...
- Les 15 et 16 Septembre au bureau 4, rue Louis PROT 1^{er} Étage au-dessus de la Poste, de 17H00 à 19H30.
- Par courrier adressé au siège du CJEVL...

Aucune inscription ne sera prise au-delà de ces dates : soyez ponctuels...

Conditions pour tous :

- Être adhérent 2016/2017, (pour les adhérents 2016 le chèque d'adhésion 2017 sera prélevé le 4 Janvier 2016),
- Verser 200 € pour assister à 25 cours de langues. (Les cours seront donnés sous réserve de 11 élèves minimum pour payer les professeurs)
- Accepter le règlement intérieur.

L'INSCRIPTION EST ANNUELLE ET NE DONNE DROIT À AUCUN REMBOURSEMENT.

Il est accordé une possibilité de payer par 3 chèques retirés en octobre 2015, janvier et avril 2016.

POLONAIS Minimum 11 personnes maximum 16... **25 cours pour 200 €-**

Niveau 3 : les mardis de 18H00 à 19H30 : 1^{er} cours le 4 octobre 2016...

Niveau 2 : les mercredis de 18H00 à 19H30 : 1^{er} cours le 5 octobre 2016...

Niveau 1 : les jeudis de 18H00 à 19H30 : 1^{er} cours le 6 octobre 2016...

Des cours pour les enfants pourraient être dispensés le samedi matin (selon effectif)

De façon à organiser votre apprentissage de façon correcte, **la répartition par classe se fera dans la semaine 41 du 10 au 14 octobre**, après le test effectué le 5 octobre pour les niveaux 1 et 2...

Est-ce une bonne idée pour passer sa soirée libre ?

Les scientifiques sont d'avis que l'apprentissage d'une langue à tout âge est une excellente gymnastique pour notre cerveau et que durant les cours apparaissent de nouvelles connexions de neurones. Comme chez les enfants ! C'est pourquoi il est bon de s'ouvrir à de nouvelles sensations.

Nous vous invitons à intégrer nos cours pour la prochaine année académique 2016/2017.

Tous les élèves seront prévenus par courriel ou téléphone par Claudine BEAUVAIS et Gabriel ETROIT...

1. COURS DE CUISINE DE NOS VILLES JUMELLES

Gérés par M^{me} FILIPIAK 06 79 59 60 09

Il s'agit de découvrir avec l'aide d'un professeur, les goûts et saveurs de nos villes jumelles, de préparer et de déguster ensemble.

9 cours de cuisine conformément au règlement intérieur 180 €.

Viktoria animera les cours hongrois, Alain les cours français, Grazyna pour les cours de polonais.

2016 : 26/09, 10/10, 07/11, 28/11...

2017 : 09/01, 06/02, 06/03, 03/04 et 15/05

Mini 11 personnes, maxi 16 personnes, un lundi de 17h30 à 21h00, cuisine de la salle Daniel FERY.

2. RECHERCHE DE VOIX POUR LA CHORALE :

Les vendredis de 18h00 à 20h00. y participer, voir avec M^{me} MOISSET, 06 79 96 85 07

être adhérent et participer aux achats des partitions. (Inscription 10€, Couple : 15€)

3. COURS DE PEINTURES

animé par M. Gabriel ETROIT : 06 14 96 76 12
Mercredis de 14h à 16h30 (priorité aux jeunes)

Pour y participer, voir avec Gabriel 06 14 96 76 12, être adhérent et apporter son matériel. (Adultes : 20 €, Jeunes de - 18 ans : 10 €)



Il est toujours temps d'apprendre.

Le Comité de jumelage de la ville de Longueau a mis en place depuis près de 15 ans les cours de polonais. C'est une excellente occasion pour connaître la culture, l'histoire et les traditions polonaises. Il est en effet impossible d'apprendre la langue sans connaître le pays où elle est parlée.

Durant les cours il n'y pas de temps morts car l'apprentissage d'une langue revêt de multiples aspects. Ce n'est pas seulement la grammaire, le vocabulaire et la prononciation mais également le commentaire de l'actualité en Pologne ou encore le travail sur l'histoire et les évolutions sociales afin d'appréhender au mieux les traits caractéristiques d'une autre nation. C'est une invitation au voyage dans le monde d'une culture différente, au travers des films, de la musique, des histoires vécues voire des anecdotes humoristiques et expressions propres à un cercle culturel. Les cours ont lieu le soir, une fois par semaine, en groupes constitués selon les différents niveaux de connaissances des participants. Chacun doit se sentir bien pendant les cours. L'enseignant prend en considération la spécificité de l'exercice, les participants ont tous leur vie et leurs obligations, nous ne sommes plus à l'école - c'est pourquoi les leçons sont reprises en cours. L'apprentissage doit être comme un hobby, procurer du plaisir et offrir la possibilité de connaître une nouvelle langue.



- **Sortie Parisienne** le samedi 3 décembre : Bateaux Mouches et Marché de Noël ...
- **Sortie Portugal** Complète sauf liste d'attente...
- Nous prévoyons des **après-midi récréatives mensuelles** (belote, tarot, ...) si vous êtes intéressés nous le dire à l'inscription.
- Nous envisageons ainsi au moins **un Rv mensuel sur divers thèmes** (Connaissance de nos cousins avec Evelyne et Guillaume...
- **Sortie Cabaret à Lambersart** prévue en Février,
- **Découverte du Château de Vaux le Vicomte** en soirée et chandelles en juin, Sortie 3 jours Puy du Fou et vallée de la Loire en été.
- Jeudis de 14h00 à 16h30 **Réveillon du jour de l'an** 2017/18 à Zakopane.



Jacques, tu es un adhérent de la 1ère heure avec le numéro du Comité 061. Nous voulions non seulement fêter ton

90^{ème} anniversaire,

ce vendredi 4 décembre, avec quelques jours d'avance mais aussi te remercier de ta confiance et de l'intérêt que tu portes à nos activités.

Vous nous avez rejoints, Jeannine et toi même, en septembre 2003 pour participer aux cours de polonais donnés à ces débuts par Mme Thérèse GRABEL ainsi qu'au premier cours de cuisine du 21 septembre 2004. Merci de ta gentillesse, nous souhaitons te souhaiter un très bon anniversaire et j'ai le plaisir de t'offrir, de la part de tous tes amis, ce chèque cadeau de la FNAC afin de te témoigner notre gratitude.



Le 2 juillet 2016, M^{lle} Adelaïde LEFEVRE et M. Julien VASSEUR (fils de Sylvie notre trésorière) se sont dits « Oui » dans la mairie de Cahon-Gouy... Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Le 30 juin 2016, à l'Institut de Pédagogie de l'Université Catholique de Lublin (KUL), 7 doctorants ont fait vœux et reçu leur doctorat des mains du doyen en présence de leurs professeurs. Jolanta MAZUR avait défendu sa thèse le 16 mai précédent « Les soins et la réadaptation à la délinquances juvénile dans

la période entre les deux guerres à Lublin ». Cette thèse se compose de 5 chapitres, l'achèvement et une annexe. Elle a reçu les critiques positives de la part du Professeur Marian NOWAK de KUL ainsi que du Professeur T SAKOWICZ de l'UJK de Kielce... La thèse sera publiée en fin d'année grâce à l'aide de la Ville de Lublin.

Le docteur Jolanta MAZUR prévoit désormais de réaliser des recherches comparables en France et en « Angleterre » sur la probation des jeunes délinquants. Il est fort à parier que nous la retrouverons très prochainement à Longueau... Il est à noter que son amie d'études, Docteur Élisabeth STOCH a obtenu le prix culturel de la Voïvodie de Lublin pour son travail sur William Shakespeare



• Le 2 mars 2016, M. Rodolphe PUGLISI 76 ans époux de Nicole (adhérents tous les deux) a été inhumé à Amiens.

• 28 Mars 2016, M^{me} Edith LOYER 87 ans a été inhumée à Poix de Picardie en présence de ses nombreux amis des clubs qu'elle fréquentait.

• M^{me} Veuve Victor DUHAMEL 86 ans, maman de Marie Claude et de Dominique (tous deux adhérents) a été inhumée à Doullens...

Nous avons présenté les plus sincères condoléances aux familles des défunts.

SALADE DE RADIS « ARC EN CIEL » (Pologne)



Ingrédients : 8 personnes
 - 6 œufs,
 - 1 botte ciboulette,
 - 250 gr de gruyère râpé,
 - 250 gr de jambon en dés,
 - Une petite boîte de maïs,
 - 2 bottes de radis,
 - 5/6 cuillères à soupe de mayonnaise
 - Sel Poivre

Cuire les œufs durs. Refroidir et râper grossièrement. Dans un saladier mettre dans l'ordre suivant : Les œufs durs râpés, Le sel et poivre suivant goût, Une première moitié de mayonnaise, La ciboulette ciselée finement, Le maïs, Le jambon coupé en dés, De nouveau la mayonnaise, Le gruyère râpé, Et enfin les radis.

SALADE À LA BETTERAVE ET AU THON (Hongrie)



Ingrédients : 2 personnes
 - 185 g de thon (en conserve)
 - 250 g de betteraves (précuites)
 - 1 petit oignon
 - 4 cuillères à soupe de yaourt nature
 - 1 cuillère à soupe de mayonnaise
 - Sel, poivre - Jus de citron
 - 1 cuillère à soupe de feuilles de fenouil
 - 1 œuf (dur)
 - olives (selon le goût)

Égoutter le thon et, à l'aide de la fourchette, l'écraser en laissant des petits morceaux. Couper en forme d'allumettes les betteraves et y ajouter le thon. Dans un autre récipient, mélanger le yaourt et la mayonnaise, puis assaisonner avec le sel, le poivre, le jus de citron et les feuilles de fenouil. Incorporer une partie de ce mélange au thon.

* Servir sur chaque assiette la salade de betteraves en couvrant avec le reste de la sauce. Couper l'œuf dur en quatre et décorer au moment du service. Ajouter des olives pour agrémenter le plat.

COCKTAIL DE CREVETTES AUX AGRUMES ET GUACAMOLE (France)



Pour 8 personnes :

Pour la gelée d'agrumes :

- 1 pamplemousse
 - 1 orange
 - 1 citron
 - 10 cl de jus d'oranges
 - 2 feuilles de gélatine
 - 16 crevettes roses

Guacamole :

- 2 avocats murs
 - 2 échalotes
 - 1 gousse d'ail
 - 1 cuillerée à café de moutarde forte
 - 1 pointe de piment de Cayenne
 - Coriandre
 - Cumin en poudre
 - Gingembre frais 20 g

Pour le décor :

- 20 cl de crème liquide 33%
 - Ciboulette surgelée ou fraîche suivant la saison
 - Aneth
 - 1/3 bocal d'œufs de lump (100 g)
 - sel, poivre
 - 1 Sachet de guacamole « OLD EL PASO » si vous n'avez pas tous les ingrédients pour l'assaisonnement prenez ce sachet.

Pelez à vif les agrumes puis coupez-les en petits morceaux; mettez le tout dans une casserole avec le jus d'orange, chauffer à feu doux une minute puis ajouter les feuilles de gélatine préalablement ramollies à l'eau froide et essorées. Disposer la préparation dans un verre à cocktail et laisser prendre 1 heure au frais. Décortiquer les crevettes et les couper en morceaux 1 cm, garder 8 queues pour le décor. Montez la brique de crème liquide en Chantilly, salez, poivrez.

* Sortir les verres du frigo puis les garnir de guacamole, et de crevettes. Enfin remplir une poche munie d'une grosse douille cannelée avec la crème montée aux fines herbes Décorer de quelques œufs de lump noir.

i&rg
 imprimerie

P.A.O.
 Impression Offset et Flexographie
 Étiquettes adhésives en bobines
 Brochures / Dépliants / Affiches
 Pochettes à rabats / ...

www.imprimerie-irg.fr



43, rue Haute des Champs - BP 31608 - 80016 Amiens Cedex 01 - Tél. 03 22 44 71 62 - Fax 03 22 44 46 10 - E-MAIL : imprimerie-irg@wanadoo.fr